

Compte-rendu de la réunion DP du 21 AVRIL 2009.

Incroyable mais vrai, le DET garantit de respecter les agents de l'EV Log

Déclaration de la délégation SUD Rail

Monsieur le directeur d'établissement,

Un nouveau mandat de 2 ans commence aujourd'hui, avec une nouvelle répartition et une nouvelle équipe d'élus DP.
La délégation SUD-Rail n'acceptera plus de dysfonctionnements de l'institution des délégués du personnel dans notre établissement.

Nous exigeons un nouvel ordre du jour :

- 1- Une pause obligatoire d'un quart d'heure à 10h30.
- 2- La suspension de la séance à midi.
- 3- La reprise à 13h30, pour qu'aucune question ne soit bâclée
Faute de temps, et que chacun puisse exposer la position
Et l'argumentation de la délégation.
- 4- Des réponses précises en séance et au compte-rendu,
Avec des engagements du DET.

Suite au courrier du 09 Avril de l'inspectrice du travail, quelles sont les mesures que vous avez mises en œuvre, afin d'améliorer le fonctionnement des institutions, principalement pour, enfin, améliorer le dialogue social ?

Et plus précisément, par qui, comment et quand, allez vous combler les postes vacants ?

Quand allez-vous respecter la réglementation du travail et présenter leurs tableaux de service et programmes semestriels aux équipes de l'EV Log et notamment de la suite MRT et des CREQ ?

La délégation SUD-Rail est déterminée à s'employer pour que les agents de l'EV log, soient dignement considérés et respectés, valeurs qui leurs sont dues.

La délégation SUD Rail



Les points à l'initiative du service pour l'EV LOG :

- Rattachement de l'ASTI à notre établissement.
- Projet de rattachement du centre de supervision à l'UO prestation maintenance.
- Projet de rattachement du GRCF au GREN de Lyon.

POUR SUD RAIL Ces différents projets de rattachement ne sont pas forcément de bonnes choses, ... notamment pour les agents de l'ASTI qui risquent d'être embarqués dans notre galère. Pour le GRCF/GREN, on est inquiets au vu des acteurs de l'EALÉ qui pourront postuler sur le poste de T.O GREN-GRCF (technicien opérationnel) et il sera à surveiller qu'il n'y ait pas de modification du cadre d'organisation et de mise en place de la polyvalence connaissant le DET.

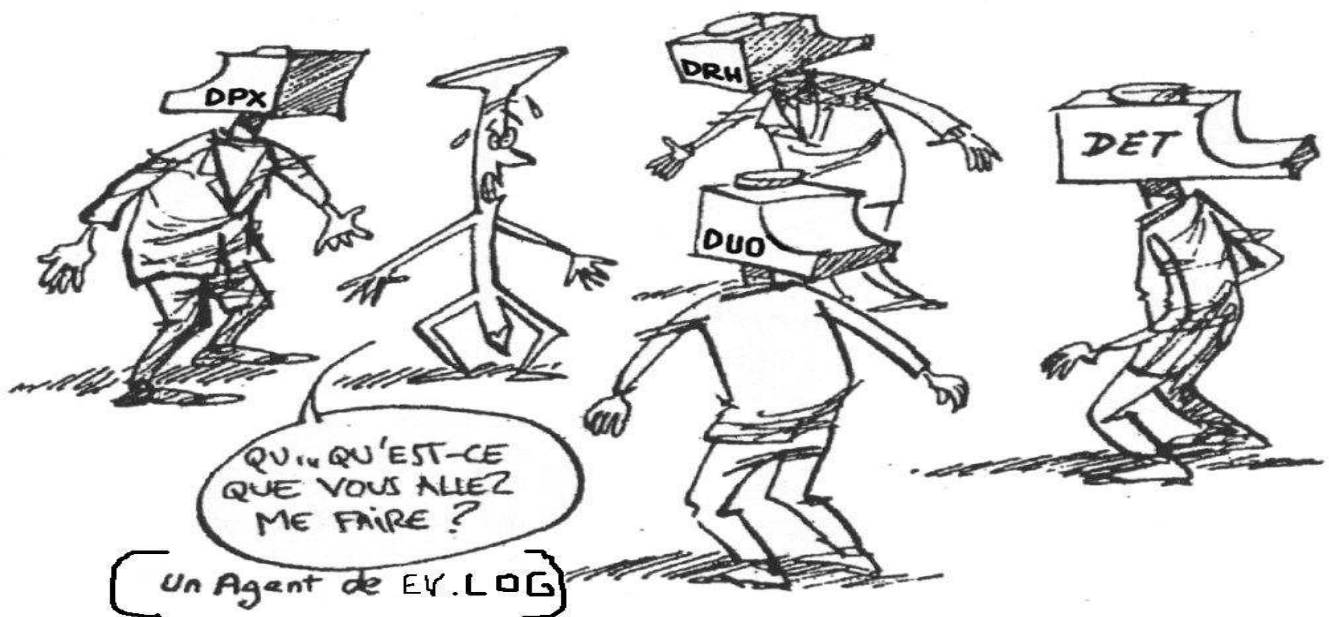
Situation pole GEF :

D'après le DET la restructuration du pole GEF est liée à un dysfonctionnement et de la non qualité des acteurs de cette entité.

Dans une logique économique et une bonne facturation pour la satisfaction du « client ».

POUR SUD RAIL :

Diminution des effectifs, surcharge de travail, pression morale quotidienne ainsi que « flicage »
Ce cocktail explosif sur mesure laissé aux mains de la hiérarchie est la recette pour aller tout droit dans le mur.



Aménagement des tableaux de service de l'équipe LTV :

Le DET a finalement tranché les horaires de l'équipe LTV ne seront pas changés en se justifiant sur le fait qu'il faut toujours une personne minimum sur le parc au cas où l'on doit répondre à des besoins urgents notamment le vendredi après midi.

POUR SUD RAIL : Le DET se justifie comme il peut faut d'avoir vraiment pris en considération le fonctionnement de cette équipe et profite du fait de pouvoir une fois de plus sanctionner des agents qui font leurs boulots correctement. C'est la logique du DET plus tu travailles bien, moins tu es considéré.

Le DET a trouvé finalement les responsables de tous nos maux : ce sont les EVEN !

Le DET de l'EV LOG nous explique clairement que tous les problèmes rencontrés à l'EV LOG : Postes vacants, mauvaise utilisation (ou pas d'utilisation) des agents des équipes localisées et des engins appartenant à notre entreprise sont dus essentiellement au fait que les EVEN font de plus en plus appel aux entreprises privées pour des raisons économiques.

POUR SUD RAIL : un déficit de près 80 personnes sur l'établissement est avéré et est intolérable, cela représente 20% de l'effectif total de l'établissement.

La délégation SUD demande à ce que le DET se remette en question devant le manque de candidat pour rejoindre l'EV LOG. qui a très mauvaise réputation.

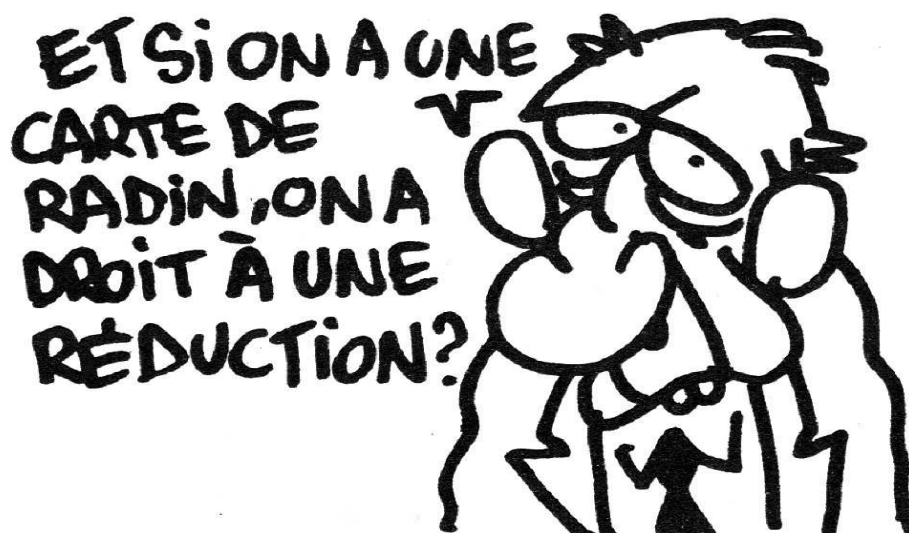
Ce n'est pas en tirant à boulet rouge sur les EVEN que la situation s'améliorera à l'EV LOG.

Le DET s'appuie sur le volontariat (chantiers clef en main) avec comme carottes des EVS pendant un certain temps (6 mois) puis après plus rien (L'idéal pour lui étant d'être volontaire, intérimaire et pourquoi pas..... bénévole ?).

Pour l'équipe MRT :

Le DET souhaite malgré tout conserver l'équipe MRT malgré une demande en baisse de la part des EVEN.

POUR SUD RAIL : C'est un mépris évident de la part du DET vis-à-vis de cette équipe qui n'est pas utilisée pour ses fonctions propres et aucun effort n'est fait pour leur trouver du boulot.



Pour l'équipe CREM :

Voici le CO validé par le DET :

2 QE ; 4 QD ; 7 QC ; 7QB sans compter l'encadrement.

Pour l'habilitation des agents du CREM une étude est en cours pour savoir s'il est vraiment utile d'habiliter les agents à conduire les machines pendant l'entretien.

POUR SUD RAIL

Micro avancée du DET, Mr Gilles S. devrait enfin être remplacé, une offre de poste devrait être créée avec malheureusement une priorité sur les établissements excédentaires au détriment d'une promotion sur l'EV LOG. Une nouvelle sanction bien dissimulée pour les CREM.

Nous demandons aux agents de ne pas conduire les engins sans habilitation il n'y aura pas de sanction du DET.

Téléphones mobiles Pro/Perso

Le DET s'engage enfin à étudier une proposition de notre OS sur l'affectation de téléphone Pro/perso pour les agents d'astreinte qui en feront la demande.

POUR SUD RAIL :

Suite à cette idée innovation de notre OS pour des raisons économiques nous avons presque convaincu le DET (gain d'argent pour l'EV LOG environ 10 euros /mois/agent d'astreinte) d'étudier cette attribution.

Infos sur les demandes de mutations :

D'après le DET d'EV LOG, la directive locale en application sur l'établissement est il vous faut faire environ 4 à 5 années sur un même poste ou plus au bon vouloir du DET pour certains agents) pour éventuellement postuler sur d'autres postes externes à l'EV LOG.

POUR SUD RAIL :

Dernière pirouette du DET pour bloquer les agents qui souhaitent partir de l'EV LOG.

Ceci ne risque pas de relancer le niveau de motivation des agents, en chute libre sur notre établissement.



Prochaine DP le 10/06/2009

**N'hésitez pas à faire passer vos questions
aux délégués du personnel SUD-Rail :**

**Christophe KHENICHE, Elvis CANALE PAROLA
Didier VELPRY, Jean Marc CALLIET
Jean Paul REY, Gilles CARTALAS**



✂

Nom : Prénom :

Adresse SNCF.....

N° de Tel SNCF : Portable :

Mail :

Je souhaite recevoir et diffuser l'information Sud Rail - Nombre d'exemplaires :

Je veux adhérer à Sud Rail.



Sud Rail Lyon - 2, rue Claudius Collonges 69002 LYON
Tél. SNCF : 542 028 Tél. PTT : 04 78 38 15 08
Fax SNCF : 543 917 Fax PTT : 04 72 40 39 17
Mail : sudraillyon@club-internet.fr Site Internet : www.sudraillyon.org

